

Tours, le 28/06/2021

## Annexe à la convention de stage XXXX

Modalités de mise en œuvre exceptionnelle en dehors du milieu professionnel

Numéro d'étudiant :  _2_  2_  _0_  1_  _2_  _0_  _7_  _4_					
Nom :	Keita (Doumbouya)		Prénom : Mawara	ba	
Formation concernée : Master 2 Compétence complémentaire en informatique					
Article 1 : Organisation du stage					
	1.1 Organisation générale				
Durée Durée	Dates de début et de fin du stage : du 01/06_/2021 au30_/07_/2021 Durée totale (en heures) : 311 Durée hebdomadaire : 5 Horaires du stage ( <i>si les horaires du stage varient, fournir un planning détaillé</i> ) : 9h -12h et 13h-17h soit 35h				
1.2 Aménagement du stage pendant la période à domicile					
1.2 Amenagement ad stage pendant la periode à donneile					
	✓ □ Durée totale du stage effect	uée à domicile	☐ Durée partielle	du stage effectuée à domicile	
Dates de début et de fin de la période de stage au domicile de l'étudiant : du _01_/06/_2021 au _30/07/_2021 Durée totale en heures de la période aménagée : 311 Durée hebdomadaire : 5 Horaires du stage (si les horaires du stage varient, fournir un planning détaillé) : 9h -12h et 13h-17h soit 35h par semaine					
Article 2 : Modalités d'encadrement					
Préciser les moyens mis en œuvre par le tuteur de l'organisme d'accueil pour assurer le suivi du stagiaire :					
-	Moyens mis en œuvre pour donner les instructions et le suivi des missions confiées :				
-	Fréquence des réunions d'encadrement à distance (point téléphonique, skype) :				
-	Fréquence et lieu des réunions en présence du stagiaire, rencontres de terrain :				
-	Si autres modalités, préciser :				
Signature structure d'accueil		Signature Etudiant		Signature Université Responsable pédagogique	

Vuniversité de Tours Service / Direction 60 rue du Plat d'Étain BP 12050 37020 Tours Cedex 1

02 47 36 64 13



